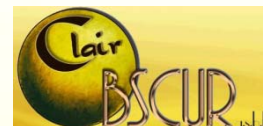


CLAIR OBSCUR

Exposition permanente et magasin



Les artistes et artisans ont la possibilité de louer un emplacement dans la galerie. L'ASBL Clair Obscur perçoit un loyer et ne prélève pas de commission. Elle informe l'exposant d'une possibilité de vente. L'exposant qui doit être en règle de point de vue fiscal (taxe, impôt, TVA, registre de commerce, ONSS etc.) conclura lui-même l'acte de vente. Les locations se feront par durée déterminée et suivant la disponibilité de la salle, c.à.d. en fonction des autres activités. Les exposants profitent ainsi des fréquentations de la galerie par les visiteurs pendant le déroulement de ses activités tels ateliers, expositions, réunions etc.

Clair Obscur Asbl.

8 rue Trappé
4000 Liège

Email : info@clairobcur.be

Web : <http://www.clairobcur.be/>

Tel : +32(0)4/222.91.07

Mobile : +32(0)485/42.45.29

